La revue trimestrielle du CARHOP

DYNAMIQUES
HISTOIRE SOCIALE EN REVUE

carhop
Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire asbl

LE RÉFÉRENDUM D'ANDENNE DU 1er OCTOBRE 1978 : QUAND DES CITOYEN.NE.S DISENT « NON » AU NUCLÉAIRE

Adrien Moons (Historien)

Le référendum d'Andenne organisé en octobre 1978 constitue un marqueur important de la lutte contre le nucléaire civil en Belgique francophone. La population d'Andenne, invitée à se prononcer sur l'implantation future d'une centrale nucléaire sur son territoire, rejette massivement ce projet. C'est la première fois en Belgique que des citoyen.ne.s peuvent s'exprimer directement sur le sujet du développement de l'énergie nucléaire. Ce « non à la centrale », promu par le conseil communal de la ville, fut largement défendu et soutenu par les premiers groupes antinucléaires nés au cours des années 1970.

Qui étaient ces activistes antinucléaires ? Comment ce référendum est-il devenu central dans la contestation de l'époque ? Au travers des publications des groupes antinucléaires mais également de celles des promoteur.rice.s de l'énergie nucléaire et des articles de la presse, nous revenons sur l'historique de cet événement afin d'analyser la situation du débat sur le nucléaire tel qu'il se présentait à la fin des années 1970. Cette analyse nous permet également de mettre en lumière l'enjeu crucial que représente, pour les pro comme les antinucléaires, le droit ou non de la population à s'exprimer sur ce débat.

Pendant plusieurs décennies après la Seconde Guerre mondiale, le nucléaire dit « civil » fait l'objet d'un développement continu en Belgique sans jamais être remis en question ou être débattu aux niveaux des médias et des gouvernements. L'énergie nucléaire est perçue, au-delà des ses applications militaires, comme synonyme de progrès. De plus, présenté comme propre et économique, le nucléaire est censé favoriser l'indépendance énergétique du pays. En 1969 débute la construction de la centrale nucléaire de Tihange; les travaux s'achèvent en 1975. Ceux-ci ne rencontrent aucune opposition, que ce soit de la part des riverain.e.s, des pouvoirs politiques ou d'associations antinucléaires. Et pour cause : à la fin des années 1960, le mouvement écologiste et plus précisément antinucléaire n'est encore que balbutiant, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. L'une de ces associations

LE NUCLÉAIRE ATOMISE-T-IL LA DÉMOCRATIE ? Retours sur une lutte de 45 ans

Revue n° 11, Décembre 2019

MOTS - CLÉS

- Andenne
- Antinucléaire
- Référendum

COMITÉ DE LECTURE

Josiane Jacoby
Amélie Roucloux
Julien Tondeur
François Welter
Szymon Zareba

CONTACTS

Éditrice responsable :
Christine Machiels

Coordinateur n° 11 :
Julien Tondeur
julien.tondeur@carhop.be

François Welter
francois.welter@carhop.be

Support technique :
Neil Bouchat
neil.bouchat@carhop.be

Claudio Koch
claudio.koch@carhop.be

www.carhop.be

Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30

pionnières, le mouvement « Friends of the Earth » - Les Amis de la Terre, est créé en 1969, tandis que Greenpeace ne voit le jour qu'en 1971[1].

Au tournant des années 1970, on se trouve donc dans une situation que Paul Lannoye, physicien, ex-parlementaire européen pour Ecolo et véritable pionnier de la lutte antinucléaire en Belgique, décrit comme une situation de « non-information, de non débat »[2]. Le développement de nouvelles idées et conceptions de la société va cependant peu à peu modifier cette donne.

ÉMERGENCE DES MOUVEMENTS ANTINUCLÉAIRES

La contestation antinucléaire en Belgique francophone se développe dans un premier temps de manière éparse et plutôt marginale. Quelques groupes, tels que l'Association de Protection contre les Rayonnements Ionisants (APRI) et Survie Belgique, cherchent à sensibiliser le monde scientifique sur les dangers du nucléaire, mais ils sont peu écoutés. L'activisme politique lié au nucléaire voit lui le jour avec le mouvement Démocratie Nouvelle, créé en 1973 par Paul Lannoye. Ce mouvement, proposant aux citoyens une « troisième voie », autre que le libéralisme ou l'étatisme[3], jette les bases de l'écologie politique en Belgique francophone. Bien que ses résultats politiques aux élections législatives et communales de 1974 et 1976 soient quelque peu anecdotiques, il permet de donner une structure à cette nouvelle tendance écologiste, désormais reconnue par la presse comme par le monde politique. La lutte contre l'énergie nucléaire, sur le plan scientifique comme sur le plan idéologique, demeure l'un des combats principaux du mouvement tout au long de sa courte existence (1973-1976).

Démocratie Nouvelle se fond ensuite dans la structure belge du mouvement des Amis de la Terre. Cette section regroupe à partir de 1976 l'essentiel des activistes antinucléaires belges francophones, issu.e.s de Démocratie Nouvelle, de l'APRI, mais également de la section française des Amis de la Terre vers laquelle se tournaient jusqu'alors certain.e.s Belges. L'apport de ce mouvement international est considérable, autant par les moyens structurels qu'il donne à ces activistes que par l'idéologie propagée par les milieux antinucléaires français. Néanmoins, les premiers combats antinucléaires des Amis de la Terre ne rencontrent que peu d'attention[4].

L'autre grande organisation qui commence à questionner l'énergie nucléaire à partir de la deuxième moitié des années 1970 est Inter-Environnement. Cette fédération, créée en 1971 et rassemblant de multiples comités locaux, de quartiers et associations diverses, défend les droits de ses membres face aux problèmes d'ordre politique, urbain, environnemental. Elle apparaît comme la branche « modérée » du combat antinucléaire, environnementaliste plutôt qu'écologiste. Sa position demeure longtemps ambiguë. Car, Inter-Environnement doit tenir compte des inquiétudes grandissantes de ses membres,

[1] Rudig W., *Anti-nuclear movements : A world survey of opposition to nuclear energy*, Harlow, Longman Current Affairs, 1990, p. 303-304.
[2] Namur, Maison de l'Ecologie, Entretien avec Paul Lannoye, 17 avril 2012.
[3] Lannoye P., « Communisme ou capitalisme ? La fausse alternative », *Démocratie Nouvelle*, n° 0, juin-juillet 1974, p. 2.
[4] Le 26 mars 1977 à Huy, une manifestation d'opposition à une nouvelle centrale nucléaire à Tihange rassemble 1 500 personnes, ce qui constitue le rassemblement le plus important organisé jusqu'alors contre le nucléaire civil en Belgique francophone. Au nord du pays, quelques mois plus tard, trois fois plus de personnes sont rassemblées à Anvers. Et en France et en Allemagne, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui manifestent contre le nucléaire. Voir : « Belgique : les silences de Huy », *Pour*, n° 148, 30 mars - 5 avril 1977, p. 13.

mais est dans le même temps toujours subsidié par l'Union des Exploitations Electriques de Belgique[5]. Son objectif n'est pas politique, mais Inter-Environnement, étant plus proche des institutions, parvient à susciter plus d'attention de la part des médias, en s'impliquant dans des actions judiciaires contre le nucléaire ou en cherchant à trouver des allié.e.s parmi les politicien.ne.s.

Au milieu des années 1970, la remise en question du nucléaire civil se fait ainsi de plus en plus prégnante au sein de la population. Les activités menées par ces mouvements, mais également de plus en plus d'analyses de scientifiques et de journalistes, contribuent à mettre en lumière les errances et faux-semblants de l'idéologie pro-nucléaire. Les arguments des antinucléaires trouvent un écho dans les grands médias (*RTB*, *Le Soir*, *Le Peuple*…) ; en réaction, les promoteur.rice.s du nucléaire (essentiellement Intercom, gestionnaire des centrales nucléaires belges) intensifient leur présence médiatique. Les deux camps regrettent l'absence de débat parlementaire sur le sujet, mais le débat médiatique est quant à lui bien lancé. Et en 1975, le gouvernement nomme une Commission d'Évaluation en Matière d'Énergie Nucléaire, dite « Commission des Sages », pour répondre aux questions de plus en plus pressantes du monde scientifique. Le rapport remis par cette Commission est considéré comme décevant par les antinucléaires, mais la mise en place-même de cette Commission traduit le sentiment que le développement du nucléaire civil n'est désormais plus une évidence en Belgique.

LE RÉFÉRENDUM D'ANDENNE

La fin de la décennie est marquée par les « référendums » d'Andenne et d'Ohey. Organisés le 1er octobre 1978 dans les communes voisines de la vallée mosane, ce qui sont en réalité des « consultations populaires » (le référendum n'étant pas prévu par la constitution) doivent permettre aux habitant.e.s d'indiquer s'ils sont pour ou contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Andenne. L'attention médiatique se concentre toutefois plus particulièrement sur Andenne, dont les moyens financiers et d'exposition sont plus importants. Cet événement se déroule après de multiples péripéties et sous l'impulsion des pouvoirs communaux et des activistes antinucléaires.

Premières oppositions à la centrale

En 1969, la majorité socialiste au pouvoir à Andenne avait signé avec Intercom une convention octroyant à la société des terrains se trouvant à l'ouest de la ville[6]. Intercom prévoyait d'y construire à terme une centrale électrique de grande puissance. Le « front d'action antinucléaire », constitué en 1975 par différents groupes activistes existants, fait d'emblée d'Andenne un de ses chevaux de bataille principaux. Au niveau politique, se faisant le relais des inquiétudes croissantes au sein de la population, les différent.e.s candidat.e.s andennai.se.s aux élections communales de 1976 se positionnent tous contre la construction d'une centrale. Le Parti Socialiste Belge l'emporte, et son nouveau bourgmestre, Claude Eerdekens, promet l'organisation d'un référendum populaire. Cette décision est remarquée et saluée par les antinucléaires, notamment par Les Amis de la Terre, qui marquent par-là leur volonté de s'engager dans ce débat.

[5] Balteau B., « Inter-Environnement : non au nucléaire ! », *Notre Temps*, n° 114, 13 janvier 1977, p. 7.
[6] Libois R., « Andenne : il y aura un référendum », *La Feuille de Chou (biologique)*, n° 3, novembre 1977, p. 8.

Nucléaire Moons, Affiche Tihange, *Démocratie Nouvelle,* 1975 (Collection ETOPIA).

Le référendum, fixé dans un premier temps à la date du 9 octobre 1977, est néanmoins reporté suite à la signature d'une nouvelle convention entre la ville d'Andenne et Intercom, modifiant les terres octroyées à la société[7]. Le conseil communal s'était montré jusqu'alors à plusieurs reprises plutôt virulent envers l'énergie nucléaire et son développement à Andenne, insistant sur le fait que la question demeure « controversée sur le plan scientifique »[8], et n'hésitant pas, dans un communiqué de presse daté de mai 1977, à déclarer que « la centrale nucléaire risque fortement d'être nocive pour l'espèce humaine et plus spécialement pour les riverains les plus proches »[9]. La ville d'Andenne tenait également à affirmer son indépendance vis-à-vis des intérêts extérieurs[10]. Néanmoins, cette nouvelle convention satisfait le conseil communal car les terres récupérées par la ville permettent une expansion de sa zone résidentielle ; ce seraient « des motivations notamment d'ordre urbanistique » et non des considérations écologiques ou scientifiques qui auraient poussé Andenne à s'opposer à la convention de 1969. L'utilisation que fera Intercom des terres nouvellement acquises reste cependant sujet à débat : ainsi, l'article 4 de la convention précise que la ville d'Andenne ne donne « aucun accord de principe sur l'implantation de centrales nucléaires sur son territoire »[11].

Cette nouvelle convention scandalise les antinucléaires, et plus particulièrement les Amis de la Terre, qui craignent que le conseil communal abandonne le référendum. Les activistes antinucléaires des Amis de la Terre et du Comité de défense des hauteurs d'Andenne font alors pression sur les pouvoirs communaux, via différents rassemblements et une pétition exigeant l'organisation du référendum[12]. Celui-ci est finalement fixé au 1er octobre 1978, date qui sera également choisie à Ohey. Néanmoins, les derniers événements ont provoqué des tensions entre le conseil communal d'Andenne et le groupe des Amis de la Terre. Jean Liénard, membre des Amis de la Terre Belgique depuis ses débuts, juge

[7] Archives communales de la Ville d'Andenne, « Extrait du Registre aux délibérations du Conseil Communal – Séance du 24 octobre 1977 ».
[8] *Ibidem*.
[9] « Communiqué de presse – par Claude Eerdekens, bourgmestre de la ville d'Andenne. 5 mai 1977 », cité dans *Survie Belgique* (supplément à *Survie Universelle*), juin 1977, p. 4-5.
[10] *Ibidem*. Claude Eerdekens avait notamment déclaré que « nulle autorité ou société privée [n'a] le droit d'imposer à la ville une solution dont elle ne veut pas ».
[11] Archives communales de la Ville d'Andenne, « Extrait du Registre aux délibérations du Conseil Communal – Séance du 24 octobre 1977 : Projet de convention ».
[12] Le 10 octobre 1977, un rassemblement de 300 personnes est organisé devant l'hôtel de ville ; le 22 octobre, ce sont cette fois plus de 1 200 personnes qui sont réunies pour une manifestation. La pétition est signée par plus de 4 000 personnes. Voir : Libois R., « Andenne : il y aura un référendum »..., p. 8.

que leur caractère politiquement engagé déplaisait aux pouvoirs communaux[13]. La ville d'Andenne choisit alors de travailler uniquement avec le Comité d'Étude et de Défense de l'Environnement (CÉDE), branche locale d'Inter-Environnement. Ce qui n'empêchera pas les autres activistes de s'inviter dans la campagne pré-référendum.

Le référendum en question

Bien que tou.te.s les intervenant.e.s utilisent le terme « référendum », il s'agit ici d'une consultation populaire ; puisqu'il n'y aura aucune contrainte juridique liée à cet événement, l'importance du taux de participation est dès lors essentielle dans ce débat. Pour le conseil communal, l'objectif est clair : il faut aboutir à un « non » à la centrale nucléaire, mais il faut surtout que ce refus soit exprimé démocratiquement et par une participation massive de la population afin de renforcer la position des opposant.e.s. Le CÉDE s'engage expressément auprès de la ville d'Andenne à faire campagne dans ce sens au cours de l'année 1978[14].

Les notions de « référendum » ou « consultation populaire » font débat aussi bien dans la presse qu'au niveau politique. Au mois de septembre 1978 se propage la rumeur d'une interdiction du référendum décidée par la Province de Namur. Une enquête avait en effet bien été commanditée par le gouverneur de Province, vraisemblablement afin de vérifier la légalité de ce « référendum »[15]. Cette rumeur provoque un tollé au sein des opposant.e.s à la centrale, qui craignent des pressions extérieures. Néanmoins, le bourgmestre et la ville demeurent sereins et sûrs de leur bon droit ; le fait qu'il s'agisse bien d'une consultation populaire et non d'un référendum assure la légalité de l'événement[16].

Organisation du référendum

La position d'Intercom sur cette consultation populaire évolue en fonction des événements. Dans un premier temps, Intercom, qui était de prime abord opposé à cette consultation[17], cherche principalement à informer et rassurer la population d'Andenne. Au travers de brochures explicatives, d'articles dans les médias locaux et d'un centre mobile d'information nommé « Votre Énergie » qui sillonne pendant le mois d'août 1978 tout le Grand-Andenne, la société insiste sur les avantages procurés par cette énergie – sûreté, propreté, bénéfice financier, pour la population d'Andenne comme pour toute la population belge[18]. En parallèle, Intercom commande un sondage sur la question nucléaire auprès de la population d'Andenne. Ce sondage révèle que la bataille est perdue d'avance ; seuls 5,9 % des sondé.e.s se

[13] Namur, ETOPIA, Entretien avec Jean Liénard, 18 avril 2012. « Le personnel politique a clairement vu que l'orientation des Amis de la Terre, d'abord, c'était politique. (…) Même sans être partisan, sans se présenter aux élections, on a déclaré ça dès le départ ».
[14] Archives communales de la Ville d'Andenne, « Extrait du Registre aux délibérations du Conseil Communal – Séance du 27 décembre 1977 ».
[15] Collot O., « Vrai ou faux : l'interdiction par le gouverneur de Namur du référendum nucléaire d'Andenne ? », *Le Soir*, 6 septembre 1978, p. 8.
[16] « Le bourgmestre d'Andenne justifie le référendum », *La Libre Belgique*, 7 septembre 1978, p. 3.
[17] Claude Eerdekens : « [Les représentants d'Intercom] appréciaient fort mal notre opposition parce qu'ils partaient du principe que la ville d'Andenne avant fusion avait marqué un accord ». Andenne, Hôtel de Ville, Entretien avec Claude Eerdekens, 1er juin 2012.
[18] « Andenne – le référendum du 1er octobre 1978 », *Electrobel-Intercom : journal d'entreprise*, n° 8-9, 1978, p. 244.

déclarent « assez favorables » à la construction d'une centrale nucléaire sur leur territoire[19]. Néanmoins, il apparaît également que 70 % des sondé.e.s pensent que des centrales seront construites quoi qu'il arrive. Intercom décide alors de modifier sa tactique et de tabler sur cette résignation de la population : il faut décrédibiliser cette consultation populaire afin qu'elle n'ait aucun poids sur les décisions futures.

Dans une conférence de presse organisée début septembre, Robert Van den Damme, directeur d'Intercom, appelle les citoyen.ne.s à s'abstenir d'aller voter, jugeant que cette consultation n'a de toute façon aucune valeur légale ou juridique, et que le nucléaire est une question d'intérêt national devant donc être étudiée par le Parlement[20]. Il appelle à éviter un « geste symbolique [qui] traduirait une résignation au sous-développement économique et risquerait de porter préjudice à la région d'Andenne »[21]. Intercom continue toutefois de remplir sa mission d'information au public (notamment par des visites organisées à la centrale nucléaire de Tihange), pour contrecarrer les effets d'une campagne « en partie inexacte et à implication électorale » et d'une « propagande alarmiste »[22].

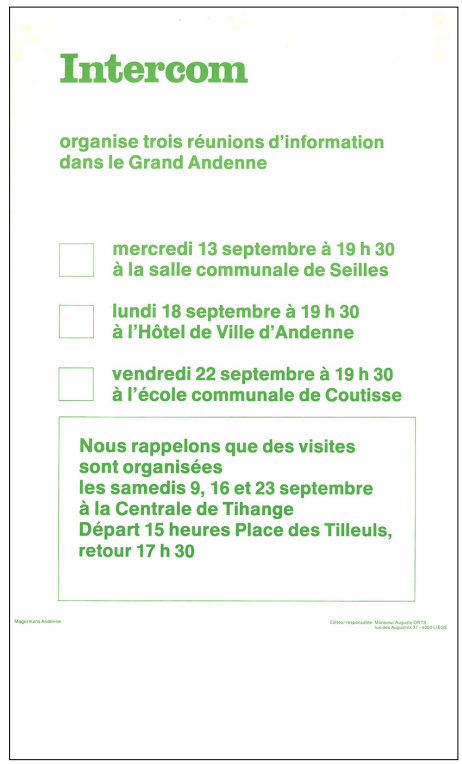
Intercom

organise trois réunions d'information dans le Grand Andenne

mercredi 13 septembre à 19 h 30 à la salle communale de Seilles

lundi 18 septembre à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville d'Andenne

vendredi 22 septembre à 19 h 30 à l'école communale de Coutisse

Nous rappelons que des visites sont organisées les samedis 9, 16 et 23 septembre à la Centrale de Tihange Départ 15 heures Place des Tilleuls, retour 17 h 30

Invitation d'Intercom aux réunions d'information et à la visite de la centrale de Tihange, 1978. Carhop, dossier documentaire Région Wallonne – énergie – G. André, n° 24.

Ce boycott d'Intercom scandalise les activistes antinucléaires. Inter-Environnement n'hésite pas à parler de « démocratie bafouée ». Conjugué à la rumeur d'interdiction du référendum qui se propage au même moment, ce boycott induit l'idée qu'on refuse le droit à la population de s'exprimer. Ces événements font également réagir les médias. *La Libre Belgique* est l'un des rares journaux à défendre la position d'Intercom, rappelant qu'il a été décidé que « le choix de la politique nucléaire belge incombait uniquement au gouvernement »[23]. La presse de gauche et d'extrême-gauche soutient elle abondamment ce référendum. Le journal *Le Peuple* suit de près la campagne et note que ce « référendum sur le nucléaire, première consultation de ce genre en Belgique, est devenu – qu'on le veuille ou non – un événement de portée nationale »[24]. L'hebdomadaire *Pour*, de l'organisation Pour le Socialisme, suit les actions des antinucléaires depuis sa création en 1973. Dans son numéro du 7 septembre 1978, *Pour* insiste sur le fait que depuis des années, l'opinion publique n'est informée que grâce aux actions des mouvements écologistes et d'une partie de la presse progressiste. Le journal rappelle également qu'on demande uniquement aux habitant.e.s d'Andenne et d'Ohey de donner un avis consultatif, ce qui est apparemment « déjà beaucoup trop pour les 'électriciens' d'Intercom et de l'État »[25].

[19] « Sondage réalisé par Intercom à Andenne », *Vie Mosane*, n°30, 25 août 1978, p. 1.
[20] « Andenne – le référendum du 1er octobre 1978 »..., p. 243.
[21] « Le souci d'Intercom à Andenne : « une stricte information nucléaire » », *Le Soir*, 6 septembre 1978, p. 8.
[22] *Ibidem*.
[23] « Le référendum nucléaire d'Andenne : une « première » en Belgique », *La Libre Belgique*, 5 septembre 1978, p. 3.
[24] Bunnens G., « Le référendum sur le nucléaire aura lieu, quoi qu'il arrive », *Le Peuple*, 6 septembre 1978, p. 2.
[25] « Référendum nucléaire », *Pour*, n° 222, 7 - 14 septembre 1978, p. 3.

La campagne pré-référendum bat son plein au mois de septembre, relayée par la presse, la radio et la télévision[26]. Les tensions entre les différents intervenants du camp du « non à la centrale » sont toujours vivaces : ainsi, les Amis de la Terre critiquent dans leur périodique « l'hypocrisie du conseil communal » et ce qu'ils considèrent comme « l'opportunisme électoral » de la plupart des élu.e.s andennai.se.s[27]. Néanmoins, tous font bloc et créent un véritable « front » afin de garantir le déroulement du référendum quoi qu'il arrive[28]. De multiples débats contradictoires sont organisés tout au long du mois ainsi que des rassemblements d'opposition à la centrale.

Le vote se déroule dans le calme le 1er octobre. Le triomphe est total pour les antinucléaires : plus de 75 % des habitant.e.s d'Andenne se sont déplacé.e.s, et 84 % se déclarent opposé.e.s à la construction de la centrale[29]. A Ohey, le taux de participation est similaire, mais le pourcentage d'opposition à la centrale atteint les 89 %. Les résultats sont interprétés par chaque camp en fonction de leurs visions et objectifs respectifs. Les Amis de la Terre voient dans ce résultat une arme importante pour les luttes antinucléaires futures, tout comme Inter-Environnement qui juge que les politicien.ne.s ne pourront plus passer outre « l'avis exprimé démocratiquement par la population andennaise »[30]. Intercom, de son côté, continue de dénoncer le caractère partisan et « illégal » de cette consultation populaire, et invite le gouvernement à organiser au plus vite un vrai débat parlementaire. Inter-Environnement réclame également ce débat, tandis que les Amis de la Terre et la presse dite progressiste appellent plutôt à une lutte citoyenne continue, ce « non au nucléaire » étant perçu comme un « non à la technocratie » et à un « refus de la société centralisée, policière et antidémocratique que veulent imposer les promoteurs du nucléaire »[31].

APRÈS ANDENNE

Le nucléaire civil en Belgique connaît un ralentissement important dans les années qui suivent. La défiance de la population, exprimée par cette consultation populaire mais également par le succès grandissant des mouvements antinucléaires et écologistes, constitue une partie de l'explication. Mais sans doute plus important encore, l'incident de la centrale nucléaire de Three Mile Island aux Etats-Unis en 1979, et surtout la catastrophe de Tchernobyl en 1986, marquent durablement les esprits. De nouveaux réacteurs sont mis en activité à Tihange et Doel, mais il n'y aura plus de nouvelle centrale construite en Belgique, malgré les différents projets prévus au cours des années 1960 et 1970 (Intercom envisageait notamment plusieurs centrales à la côte belge[32]). La ville d'Andenne connaîtra quelques

[26] La RTBF consacre notamment deux reportages au référendum dans son émission « À suivre » le 29 septembre et le 6 octobre 1978.
[27] Delory J., « Editorial : Avant le référendum d'Andenne », *La feuille de Chou (biologique)*, n° 11, septembre 1978, p. 3.
[28] « Action commune anti-nucléaire », *Vie Mosane*, n° 33, 15 septembre 1978, p. 1.
[29] Hermans P., « Andenne : trois électeurs sur quatre ont voulu s'exprimer », *Le Soir*, 3 octobre 1978, p. 8.
[30] « Inter-Environnement après Andenne : qui osera aller contre l'opposition populaire à l'énergie nucléaire ? », *Le Soir*, 5 octobre 1978, p. 8.
[31] Libois R., « Après le référendum d'Andenne », *La Feuille de Chou (biologique)*, n° 12, octobre-novembre 1978, p. 3.
[32] Annoncée dès 1967 dans le journal d'entreprise d'Intercom, cette information est réitérée par Robert Van den Damme dans un débat télévisé en 1974. Il est également à noter que le journal *Le Peuple* annonçait en 1977 que l'industrie nucléaire avait un plan confidentiel prévoyant la construction de 49 centrales nucléaires en Belgique. Cette information n'a toutefois pas été confirmée par Intercom. Voir : Van den Damme R., « Centrales nucléaires de grande puissance », *Electrobel-Intercom : journal d'entreprise*, n° 7-9, 1967, p. 201-205. Source audiovisuelle : Archives de la Radio Télévision Belge Francophone, 63.74/118, *À vous de choisir : Les déchets nucléaires*, (sans réalisateur), 16 décembre 1974 (première date de diffusion) ; Henrion M., « Le plan confidentiel des électriciens belges : 49 centrales nucléaires réparties sur 19 sites,

difficultés au cours de la décennie suivante. Devant supporter une image négative concernant le développement industriel, la ville fait alors face selon son bourgmestre à un boycott de la part des investisseurs[33]. Les activistes antinucléaires trouveront eux une nouvelle forme de représentation via la création du parti Ecolo en 1980, dont nombre des fondateur.rice.s sont issu.e.s du groupe des Amis de la Terre. L'énergie nucléaire et les centrales existantes font depuis lors en Belgique l'objet d'un débat continu pour lequel les arguments n'ont que peu évolué, les polémiques nées au cours des années 1970 entre pro et antinucléaires demeurant très vivaces.

POUR CITER CET ARTICLE

Moons A., « Le référendum d'Andenne du 1er octobre 1978 : quand des citoyen.ne.s disent « non » au nucléaire », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n° 11, Décembre 2019, mis en ligne le 18 décembre 2019.
URL : http://www.carhop.be/

dont six en Wallonie », *Le Peuple*, 7 février 1977, p. 1.
[33] Entretien avec Claude Eerdekens...